



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 29/05/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 mai 2013
D - 2013/320

Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

**Musée des Beaux Arts. Assistance à Maîtrise
d'Ouvrage relative à la Muséographie de
l'Aile Nord dans le cadre de ses travaux de
rénovation. Avenant au Marché. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a lancé des travaux de rénovation de l'aile nord du Musée des Beaux Arts afin de permettre le redéploiement des riches collections des XIXe et XXe siècles et leur mise en valeur, en intégrant les techniques les plus modernes d'information au public, dans une ambiance conviviale et attractive pour les visiteurs.

Pour cela, un marché (n°M110472, notifié le 21 décembre 2011) a été conclu avec la société Art Concept Service Exposition, ayant pour objet l'assistance à la définition d'un nouvel accrochage des œuvres, pour un montant de 45 000 € HT.

Les aléas techniques constatés au cours de l'exécution des travaux ainsi que les évolutions du projet muséographique initial nécessitent quelques adaptations et modifications :

- intégration dans la muséographie de la collection « *section animalière* »,
- révision du plan d'accrochage des œuvres et doublement du nombre de sculptures en vitrines,
- conception et intégration d'une cimaise dans le hall d'entrée pour présenter l'œuvre « *l'Alfred de Dreux* » avec support écran de vidéo de projection dissimulable,
- conception et étude d'un dispositif muséographique dissimulant la porte coupe feu en fin de parcours de visite.

La passation d'un avenant au marché considéré est nécessaire dans les conditions suivantes :

	Montant en € HT
Montant initial du marché	45 000 ,00
Montant Avenant n° 1	9 000,00
Montant du nouveau marché	54 000,00

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la commission d'appel d'offres, à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget en cours, rubrique 322 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE